



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE **CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE**

Commune de Brieux

Une enquête publique est prescrite par arrêté préfectoral du lundi 1^{er} septembre 2025 à 14h00 au vendredi 3 octobre 2025 à 11h00, sur les demandes de permis de construire déposées par la SAS SOLEIA Brieux pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol situé au lieu dit « Bruyère de Brieux / La Bruyère du Chien » sur la commune de Brieux.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront déposées sur support papier à la mairie de Brieux, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public : le lundi de 14 heures à 18 heures et le vendredi de 9 heures à 13 heures.

Les pièces sont également consultables en version numérique :

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé au lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6366>

- sur le site internet des services de l'État dans l'Orne à l'adresse suivante :

<https://www.orne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire/Urbanisme-operationnel/Permis-de-construire-et-autres-autorisations-d-urbanisme/Les-enquetes-publiques>

- et sur un poste informatique au point d'accès numérique de la cité administrative, place Bonet, 61 000 Alençon, aux jours et heures d'ouverture au public de celle-ci.

Le public pourra consigner ses observations et propositions :

- directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par la commissaire-enquêteur à la mairie de Brieux aux heures d'ouverture habituelles ;

- Sur le registre d'enquête dématérialisée accessible au lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6366>

- par courriel à l'adresse suivante :

enquete-publique-6366@registre-dematerialise.fr

- mais aussi par voie postale, à l'adresse de la mairie de Brieux, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par mail ou par voie postale, seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Ces observations devront parvenir au plus tard le vendredi 3 octobre 2025 à 11h00 (clôture de l'enquête).

Monsieur Dominique PACORY est désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame ROBERT Cécile en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public selon le calendrier suivant. Il enregistrera les observations, propositions et contre-propositions :

- le lundi 1^{er} septembre 2025 de 14h00 à 16h00 à la mairie de Brieux ;
- le lundi 8 septembre 2025 de 14h00 à 16h00 à la mairie de Brieux ;
- le vendredi 19 septembre 2025 de 09h00 à 11h00 à la mairie de Brieux ;
- le vendredi 3 octobre 2025 de 09h00 à 11h00 à la mairie de Brieux ;

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public, pendant un an, à la mairie de Brieux et sur le site Internet des services de l'État.

Au terme de l'enquête publique et au vu du rapport, des conclusions et avis du commissaire enquêteur, monsieur le préfet de l'Orne est l'autorité compétente pour prendre, par arrêté préfectoral, la décision relative à la demande de permis de construire.